



Toutes nos actions



Meuse Nature Environnement a consacré un week-end à la fabrication de mesures de protection temporaire des troupeaux qui seront mises à disposition d'éleveurs volontaires ayant subi une attaque de loup.

Grâce au soutien financier de la Fondation Nature & Découvertes et de la Fondation Nicolas Hulot (Prime Bénévolat pour la nature), les bénévoles de l'association ont fabriqué 2 kilomètres de fladries et turbo-fladries. Il s'agit de fils, électrisés ou non, fixés sur des piquets de bois et équipés de pièces de rubalises résistantes aux intempéries et qui bougent dans le vent. Ce dispositif constitue un moyen de protection temporaire face au loup, les mouvements des rubans venant perturber sa perception de l'environnement pastoral.

Plusieurs expériences ont démontré que cette clôture réalisée à peu de frais s'avère efficace pendant une courte période (de l'ordre de quelques jours à quelques semaines) contre une nouvelle intrusion du loup dans les troupeaux après une attaque puisque cela vient modifier la zone sur laquelle il souhaite revenir.

Ce laps de temps plus ou moins long permet à l'éleveur d'effaroucher le loup, le temps pour lui d'accéder à des mesures de protection plus efficaces à long terme mises à disposition par l'Etat ou de mettre en place ses propres mesures. Parmi celles-ci figurent des mesures de protection extérieure : clôtures défensives de 2 à 2,50 m, clôtures renforcées de fils électriques, clôtures, clôtures mobiles hautes...voire des haies épineuses défensives ; et des mesures de protection intérieures telles que les chiens de protection, les ânes et les aide-bergers. .

À partir de l'automne 2015, Meuse Nature Environnement accompagnera les éleveurs souhaitant expérimenter les ânes gardiens au sein des troupeaux et la mise en place de haies défensives pour clôturer les parcelles...

En savoir plus sur les actions de Meuse Nature Environnement : meuse-nature-environnement.org